

ECOLE MATERNELLE d'AIGUEBELLE

Les inscriptions des élèves de petite section pour la rentrée de septembre 2025.

Elles s'effectueront en 2 étapes :

- **En Mairie d'Aiguebelle, pendant les horaires d'ouverture, pour l'inscription du 10 mars au 28 mars 2025.**

Vous devez vous présenter avec un justificatif de domicile et le livret de famille.

- **Dans un deuxième temps, à l'école maternelle pour l'admission :**

Vous pouvez appeler la directrice pour prendre RDV au 06 75 66 36 75.

Vous devez vous présenter avec le livret de santé et l'inscription faite en mairie.